

## Les libéralités : conseils et choix et focus sur le conjoint survivant

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,86 jour(s) soit 6,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaires et collaborateurs expérimentés pratiquant le droit de la famille

### Objectifs :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les libéralités appropriées en fonction des situations patrimoniales et familiales
- Conseiller au mieux les clients dans le choix des libéralités à consentir
- Insérer les clauses adéquates dans les actes constitutifs de libéralités
- Anticiper les conséquences liquidatives attachées aux différentes libéralités
- Connaître les principales règles liquidatives en présence d'un conjoint survivant

### Contenu :

---

#### Donations et donations-partages

- Donations en avance de part/hors part/donations-partages
- Intérêts de recourir aux unes ou aux autres en fonction des objectifs recherchés
- Incidences sur le règlement de la succession
- Etude de certaines clauses (modalités de rapport, retour conventionnel, confusion des reprises et récompenses, charges, réserve d'usufruit ou de quasi-usufruit...)

#### Testaments et testaments-partages

- Problèmes d'interprétation et de qualification
- Legs de quotité disponible
- Legs de biens communs ou indivis

#### Libéralités atypiques et « outils nouveaux »

- Donations-partages transgénérationnelles
- Donation-partage portant sur une entreprise avec participation d'un tiers
- Libéralités graduelles et résiduelles
- Renonciation anticipée à exercer l'action en réduction
- Cantonnement

## Libéralités entre époux

- L'objet de la donation entre époux
- Précautions rédactionnelles : "réduction automatique ou facultative"
- Le sort des donations entre époux en cas de divorce

## Droits légaux du conjoint survivant

- Droits légaux en propriété et en usufruit
- Incidence de la règle d'imputation de l'article 758-6 du Code civil

## Prérequis :

---

- Bonnes connaissances en droit de la famille

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation